

Séance du 20 décembre 2017

Mezzanine de Juraparc

Direction Générale

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Au cours de sa séance, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE a

- DCC-2017-150** - **DÉCIDÉ** la réorganisation du temps de travail de la collectivité issue de la fusion entre ECLA et l'ex Communauté de Communes du Val de Sorne, et valide le protocole ARTT et le calendrier mis en œuvre,
- DCC-2017-151** **INSTAURÉ** le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) de manière transitoire au sein de la Communauté d'agglomération,
- **MAINTENU** les montants actuels de régime indemnitaire perçus par les agents qui bénéficient d'un régime indemnitaire plus important que le montant de référence déterminé pour leur grade dans la présente délibération,
 - **INSTAURÉ** les primes et indemnités citées au profit des agents relevant des cadres d'emplois d'assistant d'enseignement artistique et d'auxiliaire de puériculture,
 - **AUTORISÉ** le Président à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent,
- DCC-2017-152** - **DÉCIDÉ** les créations et transformations de plusieurs emplois,
- DCC-2017-153** - **APPROUVÉ** la définition de l'intérêt communautaire à compter du 1er janvier 2018,
- **PRÉCISÉ** que la mise en œuvre de la compétence petite enfance prendra effet au 1er juillet 2018,
- DCC-2017-154** - **APPROUVÉ** le projet de financement du Centre d'Incendie et de Secours de Lons-le-Saunier,
- DCC-2017-155** - **ÉMIS** un avis favorable à la demande d'intégration de la Commune de Baume les Messieurs au sein d'ECLA,
- DCC-2017-156** - **DÉCIDÉ** le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € à Initiative Jura pour l'année 2017,

- DCC-2017-157** - **APPROUVÉ** le règlement d'intervention d'ECLA au titre de l'appui à l'immobilier d'entreprise,
- DCC-2017-158** - **APPROUVÉ** la convention régionale de cohésion sociale et urbaine pour une durée de trois années, soit 2018-2020 inclus et autorisé le Président à signer ladite convention,
- DCC-2017-159** - **DÉSIGNÉ** les représentants d'ECLA au sein du SICTOM,
- DCC-2017-160** - **DÉCIDÉ** de verser à Mr le Comptable Public, une indemnité de conseil et d'assistance, pour l'exercice 2017, de 1 336,51 € soit un taux de 50 % du montant maximum de l'indemnité,
- DCC-2017-161** - **DÉCIDÉ** d'allouer les subventions aux amicales de sapeurs-pompiers, au titre de l'exercice 2017,
- DCC-2017-162** - **DÉCIDÉ** de notifier aux 32 communes membres le montant définitif 2017 de leur attribution de compensation,
- DCC-2017-163** - **AUTORISÉ** M. le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,
- DCC-2017-164** - **APPROUVÉ** le choix de l'entreprise KEOLIS MONTS JURA en tant que délégataire du service public de transports urbains et les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes,
- DCC-2017-165** - **A pris connaissance** du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public,
- **ÉMIS** des réserves sur le diagnostic réalisé qui n'identifie pas de difficultés d'accès aux services aux publics sur le territoire d'ECLA,
 - **SOLLICITÉ** M. le Préfet et M. le Président du Conseil Départemental, pour que :
 - le manque de médecins généralistes et spécialistes sur le territoire soit pris en compte,
 - la couverture en téléphonie mobile des communes du secteur rural de l'agglomération aujourd'hui déficiente sur ce point, soit reconnue comme prioritaire,
 - l'amélioration de la couverture internet pour les communes de l'agglomération aujourd'hui en déficit fort soit également reconnue comme prioritaire,

- DCC-2017-166** - **APPROUVÉ** l'avenant n° 2 à intervenir à la mission de suivi et d'animation de l'OPAH-RU, et autorise le Président à le signer,
- DCC-2017-167** - **EMIS** un avis favorable pour le renouvellement du partenariat avec le SICTOM pour l'achat de composteurs collectifs,
- **ACCEPTÉ** de contribuer à hauteur de 4 562,50 € H.T. pour la mise en œuvre de cette décision,
- DCC-2017-168** - **DÉCIDÉ** d'allouer une subvention de 242 500 € à l'Association Les Scènes du Jura au titre de l'exercice 2018, correspondant à 50% de la subvention attribuée en 2017,
- DCC-2017-169** - **APPROUVÉ** la location de la salle du COSEC au Crédit Agricole de Franche-Comté afin de lui permettre d'organiser l'Assemblée Générale du 15 mars 2018 au tarif de 700 euros,
- DCC-2017-170** - **APPROUVÉ** les termes des conventions à intervenir avec les utilisateurs des installations sportives dans le cadre de la réglementation des risques d'incendie et de panique dans les ERP, dans le cas où l'effectif présent dans l'équipement ne dépasse pas 300 personnes,
- DCC-2017-171** - **APPROUVÉ** les marchés à intervenir avec les entreprises proposées, tels qu'ils résultent de la consultation lancée pour la réalisation de travaux de modification du vantail Est du centre nautique Aqua'Rel,
- DCC-2017-172** - **SOLLICITÉ** la ville de Lons pour sa participation financière sous la forme d'un fonds de concours pour le remplacement des sols sportifs des salles omnisports A et B, respectivement à hauteur de 43 385 € et de 31 070 €, soit un total de 74 455 €,
- DCC-2017-173** - **FIXÉ** les tarifs applicables au centre Aqua'ReL aux 1er janvier, 1er mai et 1er septembre 2018,
- DCC-2017-174** - **DÉCIDÉ** d'attribuer, au titre de l'exercice 2018, les subventions de fonctionnement et d'équipement aux associations sportives de la Communauté d'Agglomération, pour un total de :
- subventions de fonctionnement: 143 905 €
 - subventions d'équipement: 1 170 €
- DCC-2017-175** - **APPROUVÉ** les termes de l'avenant à intervenir à la convention d'objectif et de moyens avec les associations sportives,
- DCC-2017-176** - **APPROUVÉ** les augmentations des travaux prévus pour les lots n° 1, n° 4, n° 6, n° 8, n° 9 et n° 10, et la diminution des travaux pour le lot n° 3, dans le cadre des travaux de constructions des vestiaires au Stade de Courlaoux,

- DCC-2017-177** - **ACCEPTÉ** de participer financièrement à la réalisation de l'étude qui sera portée par la communauté de communes Bresse Haute Seille, dans le cadre de la mise en œuvre d'un EPAGE sur le bassin versant de la Seille,
- **ACCEPTÉ** les modalités de partage de la répartition du cout au prorata de la population concernée par l'étude,
- **FIXÉ** le montant maximum de la participation financière d'ECLA à cette étude à 4 500 €,

- DCC-2017-178** - **APPROUVÉ** la décision modificative n°1 du budget assainissement 2017, selon le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
23	Immobilisations en cours	- 30 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	30 000,00 €	
	TOTAL	0,00 €	0,00 €

- DCC-2017-179** - **APPROUVÉ** les tarifs assainissement pour l'exercice 2018,

- DCC-2017-180** - **APPROUVÉ** les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle à intervenir avec l'Office de Tourisme les Coteaux du Jura et la Communauté de Communes Bresse Haute Seille,
- **DÉCIDÉ** le versement d'un premier acompte de 53 574,50 € au 15 janvier 2018.

Lons-le-Saunier, le 26 décembre 2017
Pour affichage

Le Président,



Patrick ELVEZI